

## **DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE DU FONDS Air Bois**



### Pourquoi?

Dans la vallée de l'Arve, les mesures effectuées depuis plusieurs années sur la qualité de l'air montrent des dépassements des seuils autorisés pour certains polluants, dont les particules fines en suspension (PM10). La première source d'émission de ces particules est le chauffage individuel au bois.

Pour la santé de tous, une mesure incitative est lancée dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Vallée de l'Arve: le fonds AIR BOIS, afin de réduire les émissions issues du parc résidentiel.

### De quoi s'agit-il?

Le fonds vise à aider financièrement les particuliers pour changer leurs cheminées (foyers ouverts) ou anciens appareils de chauffage au bois par des appareils de chauffage au bois récents et performants.

L'aide forfaitaire est d'un montant de 1000 euros\*! Versée directement aux particuliers, elle est cumulable avec d'autres aides : crédit d'impôt développement durable, Eco-prêt à taux zéro, aides de l'ANAH...

Il s'agit ainsi de continuer à utiliser le bois de chauffage, tout en préservant la qualité de l'air et en réalisant des économies d'énergie!

- 🖈 Ce fonds est financé par l'ADEME pour le compte de l'Etat, la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de la Haute-Savoie et les 5 Communautés de Communes du territoire du PPA de la vallée de l'Arve: CC de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, CC Pays du Mont-Blanc, CC Cluses Arve et Montagnes, CC Faucigny Glières, CC du Pays Rochois. Il est animé et géré par le SM3A.
- \*: Enveloppe forfaitaire sous réserve que l'aide ne dépasse pas 50% du montant du matériel et de la pose TTC.

## Quelles sont les conditions pour obtenir l'aide?

- ☐ Vous habitez l'une des 41 communes du territoire du PPA de la Vallée de l'Arve (cf. ci-contre)
- □ Votre logement est une **résidence principale**, achevée depuis plus de 2 ans.
- □ Vous utilisez une cheminée ouverte ou un appareil de chauffage au bois antérieur à 2002 (insert, poêle, cuisinière, chaudière,...)
- ☐ Votre nouveau matériel doit disposer du label Flamme verte 5 étoiles ou équivalent, et avoir des émissions de particules inférieures à 50 mg/Nm3
- ☐ L'installation est réalisée par un **professionnel** qualifié Quali'Bois par QUALIT'ENR, (ou autre signe Reconnu Grenelle de l'Environnement tel QUALIBAT Bois énergie).

Attention : il convient de déposer le dossier de demande d'aide avant la réalisation des travaux.

Liste des 41 communes concernées selon les

**CC Pays Rochois** MARNAZ

NANCY-SUR-CLUSES **AMANCY ARENTHON** LE REPOSOIR **ETEAUX** SAINT-SIGISMOND **SCIONZIER** LA CHAPELLE RAMBAUD

CORNIER THYEZ LA ROCHE-SUR-FORON

SAINT-LAURENT

SAINT-PIERRE EN-FAUCIGNY

SAINT-SIXT

CC Faucigny-Glières

AYSE **BONNEVILLE BRIZON** CONTAMINE-SUR-ARVE PRAZ-SUR-ARLY

MARIGNIFR

LE PETIT-BORNAND-LES-

**GLIERES** VOLIGY

**CC Cluses Arve et Montagnes** 

ARACHES-LA-FRASSE

**CLUSES** MONT-SAXONNEX

MAGLAND

Communautés de Communes (CC):

CC Pays du Mont-Blanc **COMBLOUX** 

LES CONTAMINES MONTJOIE

CORDON **DEMI-QUARTIER** DOMANCY MEGEVE PASSY

SAINT-GERVAIS LES-BAINS

SALL ANCHES

CC Vallée Chamonix Mt-Blanc

CHAMONIX MONT-BLANC LES HOUCHES **SERVOZ** VALLORCINE

**CHATILLON SUR-CLUSES** 





















#### Quelle est la marche à suivre ?

- **1. Contactez des professionnels** qualifiés Quali'bois ou équivalent, pour établir un ou plusieurs devis répondant aux conditions nécessaires présentées ci-avant.
- **2.** Avant le début des travaux, **envoyez le dossier de demande d'aide au SM3A** (adresse ci-dessous). Le dossier doit comporter les éléments suivants :
  - ☐ Fiche 1 : « DEVIS ET DECLARATIONS SUR L'HONNEUR », remplie avec l'installateur choisi, signée par le bénéficiaire et l'entreprise
  - ☐ Fiche 2 : « RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES », dument complétée par le bénéficiaire
  - Un justificatif de résidence principale : copies de la première et dernière page la dernière taxe d'habitation (ou taxe d'habitation du locataire si vous êtes propriétaire bailleur)

Si le dossier est incomplet, vous serez invité à fournir les pièces manquantes.

Après vérification de la recevabilité du dossier et étude des pièces par le service instructeur du SM3A vous recevrez par courrier un AVIS favorable ou défavorable.

- **3.** Commandez les travaux, une fois l'avis favorable obtenu.
- **4.** A l'issue des travaux, **transmettez** la FICHE: « DEMANDE DE VERSEMENT DE L'AIDE DU FONDS AIR BOIS» au SM3A (*fiche remise avec l'avis*), avec les pièces nécessaires (**facture certifiée acquittée**, et relevé d'identité bancaire (RIB) du bénéficiaire).

Une notification vous sera adressée par courrier et vous recevrez le virement sur votre compte.

#### **Contacts et adresses:**

ENVOYEZ LE DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE A:

Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et ses Abords (SM3A)

Fonds Air-bois 300, chemin des prés Moulins 74 800 Saint-Pierre en Faucigny



Pour plus de renseignements : Claire BRIVET, Animatrice du Fonds Air Bois, SM3A 04 50 25 60 14 ; cbrivet@sm3a.com



Page internet du Fonds Air Bois sur : <u>www.riviere-arve.org</u> (informa-

tions et conseils).





















# FICHE 1 — DEVIS ET DECLARATIONS SUR L'HONNEUR (V juin 2013)

Données relatives au demandeur	A ren	mplir par le demandeur / bénéficiaire
NOM, Prénom :		
Adresse: N°:	ie :	
Code postal : Vill	e:	
Tel : Adr	esse mail:	
Adresse du logement si différent (pour les propriét	raires bailleurs):	
Adresse: N°:Void	e :	
Code postal : Ville	·	
Devis		A remplir par l'entreprise
NOM de l'entreprise :	et Nom du sigr	nataire :
N° RM, RCS ou SIREN :	Qualification RGE <sup>1</sup> (Ex	: Quali'bois) :
Adresse e-mail :		et n° :
		DEVIS (Montants HT)
Type d'appareil à remplacer :		
	ge et évacuation : 🗲	
Type d'appareil neuf :		
Marque :		
Modèle :		
Puissance :		
Emissions de particules (<50mg/Nm3) :		
Rendement :Taux de monoxyde de ca		
Label Flamme verte 5 * : ☐ OUI ☐ NON	Coût : 🗲	
Fournitures et équipements <sup>2</sup> : (ex : grilles, hotte, dallage	,)	
	Coût : →	
Tubage :	Coût : →	
Main d'œuvre : Tarif horaire :  Temps passé :	Total : 🗲	
1 RGE : Reconnu Grenelle de l'environnement	TOTAL HT en Euros :	
Les fournitures ici indiquées sont celles directement liées à l'installation. Si d'autres travaux sont engagés, ils ne doivent	Taux TVA :	
pas apparaitre dans ce document.	TOTAL TTC en Euros :	

















Signatures au verso





Déclarations sur l'honneur et accor	A signer par le demandeur <u>ET</u> l'entreprise
Je soussigné(e) ( <i>bénéficiaire, cf. points 1 à 7</i>	), Nom : Prénom :
Je soussigné(e) ( <i>entreprise, cf. points 1 à 4</i> ),	Nom :, Prénom :
	Entreprise/ société :
<ol> <li>Certifie sur l'honneur que les travaux interv d'un appareil de chauffage au bois antériet</li> </ol>	riennent dans le cadre de la fermeture d'un foyer ouvert ou du remplacement ur à 2002,
2. Certifie sur l'honneur que les renseignemer	ts portés sur les Fiches 1 et 2 sont exacts,
3. Reconnaît être informé de ne pas pouvoir b	énéficier des certificats d'économie d'énergie (CEE) pour cette installation,
4. M'engage à faire éliminer l'ancien appareil	dans le cas d'un remplacement¹,
⇒ <u>Indiquer ici le mode d'élimination :</u>	
Vers un ferrailleur ; Nom et adre	sse :
☐ Vers une déchetterie ; Commune	de :
5. Certifie sur l'honneur que le logement où le	s travaux seront réalisés est occupé à titre de résidence principale,
6. Certifie sur l'honneur que le logement où le	s travaux seront réalisés est achevé depuis plus de 2 ans,
7. Accepte le principe d'une visite sur site (sur équipement.	rendez-vous) permettant de constater la bonne mise en œuvre du nouvel
Fait à : Signature du bénéficiaire :	le:
Fait à : Signature et cachet de l'entreprise :	le:
2.0	

¹: Attention : pour bénéficier du **crédit d'impôt « développement durable »** pour les appareils de chauffage bois ou biomasse, avec un taux majoré dans le cadre du remplacement d'un appareil de chauffage au bois existant, le bénéficiaire devra fournir aux services fiscaux la facture de l'installateur indiquant les coordonnées du ferrailleur qui a repris l'ancien équipement et un **bordereau de suivi** de déchet rempli par l'installateur et validé par le ferrailleur.





















# FICHE 2 — RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES (V juin 2013)

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet de traitements sous la responsabilité du SM3A.

Votre situation, v	otre logement :
Situation professionnelle :	Agriculteur exploitant Artisan, commerçant, chef d'entreprise Employé
	☐ Ouvrier ☐ Cadre ☐ Profession intermédiaire ☐ Retraité ☐ Autre, sans activité
Age:	☐ 18 à 24 ans ☐ 25 à 34 ans ☐ 35 à 49 ans ☐ 50 à 64 ans ☐ 65 ans et plus
Nature du logement :	☐ Maison avec jardin, ☐ Maison sans jardin ☐ Appartement
Surface chauffée du log	ement :m²
Période de construction	n: ☐ avant 1949, ☐ 1949 - 1975, ☐ 1975-1990 ☐ 1990-2005 ☐ après2005
Occupation du logemen	nt :□ Propriétaire occupant, □ Locataire, □ Propriétaire bailleur □ Occupant à titre gratuit
Votre ancien ma	tériel et son usage :
Matériel remplacé : 🖵 F	Foyer ouvert, 🔲 Insert/ foyer fermé, 🔲 Poêle, 🔲 Cuisinière à bois, 🔲 Chaudière à bois
Type d'usage de l'ancie	n matériel : □ Chauffage de base, □ Chauffage d'appoint, □ Plaisir / agrément
Type de combustible:	☐ Bois bûche, ☐ Granulés / pellets, ☐ Bois de récupération ☐ Autre :
	mmée par an (1 stère= 1m3 de bûches de 1m ; 0,8 m3 de 50cm):
	☐ Personnel / gratuit ☐ Producteur indépendant, ☐ Point de vente non spécialisé ☐ Autre :
Si auto-approvisionnem	ent, durée moyenne de stockage – séchage avant utilisation ?
Quelles catégories d'ess	ences de bois utilisez-vous ? : 🔲 résineux 🔲 feuillus 🖫 les deux
Si vous achetez du bois,	votre vendeur vend-il sous la marque « Rhône-Alpes bois bûches » (RA2B) ? 🔲 OUI 🚨 NON
Le ramonage de votre i	nstallation est-il fait : ☐ Par vous-même, ☐ Par un professionnel ;
Quelle est la fréquence	moyenne de ramonage ?: ☐ 1 fois tous les 2 ans, ☐ 1 fois par an, ☐ 2 fois par an,
•	☐ Autre, à préciser :
Votre nouveau m	natériel et vos motivations:
Nouveau matériel :	☐ Insert cheminée, ☐ Poêle, ☐ Cuisinière à bois, ☐ Chaudière ☐ Autre :
	☐ Bois bûche, ☐ Granulés / pellets, ☐ Bois de récupération ☐ Autre :
Type d'usage du nouve	au matériel :   Chauffage de base,   Chauffage d'appoint,   Plaisir / agrément
Quelles sont vos 2 moti	vations principales pour ce changement d'appareil ? :
🗖 Bénéficier de	e l'aide financière 🔲 Economiser du bois / de l'énergie, 🖂 Gagner en confort / chaleur
☐ Améliorer la	qualité de l'air (santé/environnement), 🗖 Autre:
Comment avez-vous cor	nnu cette aide ? : ☐ Presse locale, ☐ Mon installateur, ☐ Asso. Prioriterre , ☐ « Bouche à oreille »
	☐ Site Internet, lequel :
	☐ Autre :















